Bilan mi-mandat 2020 à 2022

Un bilan de mi-mandat est un exercice nécessaire pour faire le point auprès des administrés et donner une explication sur les actions en cours, les projets réalisés, la mise en œuvre de nos engagements.

Malgré la période de crise sanitaire qui a fortement impacté nos actions, comme l'ensemble des communes françaises, la poursuite des réalisations au service de l'intérêt général a pu voir le jour.

La gestion budgétaire continue de se vouloir rigoureuse pour financer au mieux tant les dépenses courantes que les projets d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 279 701€ en 2020, 266.366€ en 2021 et 274 77€ en 2022 (hors opérations d'ordre).

Les catégories essentielles sont, par ordre décroissant :

- Les charges de gestion courante passent de 104 288 €, puis 105 622€ à 107 230 €. Les contributions aux organismes intercommunaux (Syndicat scolaire, crèche, syndicat de voirie pour les principaux) représentent les 2/3 de cette somme.
- Les charges de personnel s'élèvent à 104 288€, puis 105 622€ et 107 230€.
- Les charges à caractère général sont passées de 83 569 € à 63 182 € puis 76 978€.

  Dans cette catégorie une dépense de 18 895 € a été enregistrée en 2020 pour la rénovation de la chaussée Brunehaut et une recette de 7 873€ par la commune de Plachy pour sa quote-part.

  Elles sont en hausse par rapport à 2019 et antérieur : les dépenses d'électricité et de combustibles ainsi que l'entretien des voies expliquent cette évolution.

Les recettes de fonctionnement sont de 290 754€ en 2020, 318 835€ en 2021 et 383 980€ en 2022.

Le principal poste est la fiscalité locale pour 2/3 du total des recettes : il est passé de 201 681 en 2020 à 202 099 en 2021 puis 274 125€ en 2022. L'évolution 2021/2022 se partage entre l'augmentation de la valeur locative d'une part et l'arrivée de nouveaux immeubles d'autre part.

Cette variation des recettes a une deuxième cause : le remboursement partiel du salaire d'un agent en congé de maladie par l'assurance du personnel.

L'investissement

Le remboursement de la dette passe de 14 870€ en 2020 à 21 985 € puis 22 413 €, un nouvel emprunt de 110 000€ ayant été souscrit pour financer l'achat du commerce.

Les acquisitions :

- Immeuble du 33 rue de Paris pour 120 998€ en 2020.
- Une parcelle de terrain a été acquise rue de la vallée pour permettre l'élargissement de la voie : 6 655€ (2022) / et frais de division de parcelle pour 1620 €/2021.
- Le raccordement électrique du lotissement du clos Blimont : 39 748 € en 2020.

Les travaux

*** École/ bâtiment** préfabriqué : installation d'un nouvel éclairage, pose de faux plafond, désamiantage et rénovation de la toiture pour 29.492 € en 2022

Les subventions reçues pour ce poste :

- 8 317 € par l'État en 2022
- 8 449€ en 2020 pour l'isolation et le chauffage/DETR.
- 6 884 € par le Conseil départemental pour l'isolation et la VMC école et mairie en 2020.
- 3 000 € du conseil départemental en 2022.

*** Nouveau chemin de l'école en 2021 :**

- Clôture et portail pour 3.190 € ainsi que travail du terrain / empierrage 2 145€ sur 2021

*** Parking de la salle :**

- Réfection pour 29 072€ et gestion des éclairages publics pour 15 653 € en 2020
- Installation d'une vidéoprotection pour surveillance du parking et des bennes : 7 137€ en 2022 avec une subvention de 1 735 € par l'État
- Assainissement des eaux pluviales du parking avec une subvention de 3 264€ par l'État en 2020
- Réfection du chemin piéton de la salle pour 2 773€ /2020.
- Installation d'une rambarde en bois le long du parking :3 679€ /2020

*** Voies publiques**

- Facturation par la FDE du changement des ampoules par des LED pour 2 659€ en 2022
- Modernisation de l'éclairage public de 12 663€ en 2021

*** Règlement du solde du fonds de concours** des travaux de la RD 1001 pour 30.154 en 2020.

*** La chevauchée :**

- Abattage des arbres :13 787 € en 2020 et vente du bois pour 1 461€ et 250 €
- La liaison douce de la chevauchée a été arborée pour 6 450 € et subventionnée par le Conseil régional des Hauts de France pour 2 281 € en 2022.
- Travail du terrain / engazonnement /création d'une barrière 2 331 € en 2021
- Vente d'une parcelle pour 5 709 € avec 996€ de frais de division de parcelle.

*** Bâtiment mairie et atelier.**

- Divers travaux d'électricité mairie pour 3 300 € /2020
- Une alarme à l'atelier communal pour 2 046 € /2020
- Achat de matériel (débroussailleuse / taille haie) :2044€ /2020 et 1 005€ en 2022
- Installation et paramétrage d'un PC :1 689 en 2020
- Achat d'un isoloir 3 places pour 594 € /2021
- Achat d'extincteurs en 2021 pour 355 €

* **Effacement des réseaux rue de la vallée** : 20 930 € en 2021.

* **Voirie :**

- Travaux de la D1001 : règlement du solde des travaux pour 30 154 € en 2020.
- Un nouveau poteau d'incendie au pré joli pour 1 968 € en 2021.
- Installation d'un défibrillateur à la salle pour 1 813 € en 2021.